



Situation financière désastreuse sous curatelle renforcée

Par **Bernie94**, le **18/04/2014** à **11:37**

Bonjour à tous

Mon fils âgé est sous curatelle renforcée depuis un an et celle-ci va bientôt être levée à sa demande.

A ce jour, mon fils se retrouve avec une lettre le menaçant d'être interdit bancaire.

Des agios s'accumulent sur son compte bancaire qui n'est plus alimenté car la curatrice en a ouvert un et n'a JAMAIS pris en compte les prélèvements de son assurance scooter et d'un crédit.....

Mon fils n'arrive jamais à joindre la curatrice ; elle est inaccessible.

Le problème est infiniment grave car la curatelle doit être levée très bientôt et la situation financière de Julien est encore plus catastrophique qu'avant sa mise sous curatelle.

Il travaille, il a un salaire, que fait-on de son argent ?

Je trouve scandaleux d'avoir mis mon fils dans une telle situation car au lieu de l'aider, la curatelle n'a fait que l'enfoncer, pour preuve il a donné congés de son appartement et revient vivre chez moi à partir du 21 juin pour essayer de se remettre à flot financièrement.

Au final ma question est : puis-je déposer une plainte pour abus de faiblesse sur adulte handicapé ? Et à qui ? Que pouvons-nous faire ?

D'avance merci